Web TUN

mosaïque fm

www.mosaiquefm.net

Famille du média : **Médias étrangers**
Audience : **942995**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

18 Novembre 2022
Journalistes : **-**
Nombre de mots : **256**

Visualiser l'article

Vers une convention avec l'école de la 2ème chance de Marseille

Une convention de jumelage sera signée entre les écoles de la deuxième chance de Marseille en France et celles de Kairouan et de Sousse afin qu'elles puissent travailler ensemble et fournir un meilleur encadrement aux élèves ayant décroché l'école en France et en Tunisie.

Selon un communiqué publié sur la page officielle du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, ce projet de convention de jumelage a été décidé à l'issue de la visite effectuée par le ministre Nasreddine Nsibi à Marseille en France, dans le cadre des préparatifs pour l'ouverture de l'école de la deuxième chance à Sousse en partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Institut européen de coopération et de développement moyennant un budget de 4 millions d'euros.

Accompagné d'une délégation de cadres de l'agence nationale de l'emploi et du travail indépendant (ANETI) et de l'agence tunisienne de la formation professionnelle (ATFP), le ministre a pris connaissance du système de gouvernance et de gestion de l'école de la deuxième chance à Marseille, créée depuis plus d'une vingtaine d'années.

Il a également pris connaissance des mécanismes de financement des projets lancés par l'école et des partenariats établis avec les entreprises économiques pour garantir les stages de formation aux jeunes outre le soutien de la ville de Marseille à l'école par la garantie du siège, des terrains de sport et de la cantine.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.